

**COMMUNE DE
BISSEY SOUS CRUCHAUD**

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES

N° 295

AVRIL 2019

Site internet : www.bissey-sous-cruchaud.fr

Pour nous contacter : mairie@bissey-sous-cruchaud.fr

ouverture secrétariat mairie

lundi de 8 h à 12 h

mardi de 16 h à 19 h

vendredi de 7 h 30 à 13 h

CONSEIL MUNICIPAL

Réunion du mardi 9 avril 2019 :

Étaient présents : M. VENOT Gilles, Mme GALLAND Claudette, Mme HENANDEZ Anne, M. DENIZOT Christophe, M. LECUELLE Alain, M. CHAINARD Daniel et Mme LEGER Sophie

Absents excusés : M. GILOT Daniel, M. PARISE Alain, Mme DOTHAL Magali (pouvoir à Mme LEGER Sophie) et Mme BOUCHARD Isabelle

Le compte rendu de la réunion du 26 mars 2019 a été approuvé à l'unanimité.

RAPPORT DES COMMISSIONS

Voirie : M. le Maire a fait le point sur les travaux réalisés par l'agent communal : poursuite du curage des fossés, réalisation de saignées, installation de nouveaux porte-manteaux dans le couloir de l'école.

Route de la Ramalle, les travaux de renouvellement de la conduite d'eau potable viennent d'être finalisés.

Les travaux de modification du tracé du chemin rural des Buis seront prochainement exécutés.

Ecole : La direction des Services Départementaux de l'Education Nationale de Saône et Loire nous a fait savoir que tous les projets « Ecoles Numériques Innovantes et Ruralité » portés par notre département ont été validés.

Une procédure de conventionnement sera mise en place avant l'acquisition des matériels : vidéo projecteur interactif et 12 tablettes I-Pad.

La commune fera appel à un électricien pour l'installation de prises électriques nécessaire au rechargement des tablettes.

Une convention de prêt de matériel sera établie entre la commune de Bissey et la commune de Sainte-Hélène pour la mise à disposition de bureaux d'écolier pour l'année scolaire 2019/2020.

Communication : la cérémonie commémorative de l'armistice de 1945 aura lieu le mercredi 8 mai ; rendez-vous à 9 h 45 place de l'Eglise. Le cortège se rendra ensuite au monument aux morts et à la salle communale où le verre de l'amitié sera partagé.

TRAVAUX DE VOIRIE 2019

Le groupement de communes composé des communes de SAINTE HELENE, MOROGES et BISSEY SOUS CRUCHAUD a procédé à une consultation d'entreprises, selon les règles des marchés publics, pour les travaux de voirie 2019.

Cinq entreprises ont répondu à l'appel d'offres : GUINOT, EUROVIA, EIFFAGE, SNT-PAM, COLAS.

L'entreprise GUINOT, la mieux disante, a été retenue selon la programmation suivante :

- Allée du cimetière : 20 904.60 € TTC
- Les Montots : 6 442.80 € TTC
- La Ruée : 3 790.80 € TTC
- Le Pavé : 4 878.00 € TTC

Soit un montant total de 36 016.20 € TTC

Comme chaque année, le conseil départemental devrait attribuer une aide d'un montant de 4000 €.

Pour l'aménagement sécuritaire à proximité de l'écluse, un dossier de demande de subvention sera déposé au titre des amendes de police.

DEMANDE DE SUBVENTION

Monsieur le Maire a exposé la demande de subvention reçue de l'Association Soleil Citoyen 71.
Un groupe de citoyens s'est lancé pour contribuer à la transition écologique de notre territoire en se donnant les moyens de produire de l'électricité locale, renouvelable et citoyenne.
Cette association a son siège social à la Communauté de Communes Sud Côte Chalonnaise.
Après délibération, le conseil municipal n'a pas souhaité répondre favorablement dans l'immédiat à cette demande qui sera réexaminée ultérieurement.

BUDGETS PRIMITIFS 2019

Après présentation des budgets prévisionnels 2019, le Conseil Municipal les a approuvés à l'unanimité (voir détail en fin de bulletin)

DIVERS

INSEE

L'INSEE réalise, entre le 15 avril et le 22 juin 2019, une enquête sur les ressources et les conditions de vie des ménages. L'enquête s'inscrit dans un dispositif statistique européen et porte sur les ressources et les charges des ménages, les conditions de logement, ainsi que sur la formation, l'emploi et la santé des individus.

Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'INSEE chargé de les interroger prendra contact avec eux. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

L'enquête prend la forme d'un panel sur plusieurs années, certains des ménages concernés ont déjà participé aux collectes précédentes et connaissent donc déjà bien ce dispositif.

FERMETURE MAIRIE

En raison des congés de la secrétaire, la mairie sera fermée du vendredi 26 avril au mardi 7 mai inclus.
En cas d'urgence, merci de vous adresser au Maire ou aux adjoints.



INSCRIPTION ET PAIEMENT EN LIGNE SUR NOTRE SITE :
WWW.BAFA-BAFD.NET



A Saint Martin en Bresse STAGE DE FORMATION GÉNÉRALE BAFA :

**DU 21 Avril au 28 Avril 2019
Int : 530€* Dp : 430€***

INSCRIVEZ VOUS SUR : WWW.BAFA-BAFD.NET

Pour toute demande renseignements, contactez le :

06 73 41 69 69 ou 03 85 42 90 75

* Des aides au financement existent suivant le département :

BUDGET PRIMITIF 2019

Détail du compte 6574 : subventions

ADMR	200
Centre Anticancéreux	100
Comité des Fêtes	155
Association Chrysalys	155
Association Récré'actions	155
Association « les Pies Jacasses »	155
Association « la Compagnie du Bonheur Vert »	155
Association « les Echos de la Courambie »	155
Association « la Pétanque »	155
ADIL	70
France ADOT 71 (don d'organes)	70
Mission locale	70
Amicale des Sapeurs Pompiers	92
La Fraternité	92
Donneurs de Sang	92
Anciens Combattants	46
FNACA	46
Les Restaurants du Cœur	46
DDEN	31
TOTAL	2 040 €

COMMUNE DE BISSEY SOUS CRUCHAUD - CA 2018 et BP 2019

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	BP 2018	réalisé 2018	BP 2019
Repas scolaires	8 500	8 421,06	8 500
Contribution urbanisme	1 474	1 474,00	1 430
Eau	700	616,35	700
Electricité	6 200	3 929,24	4 000
Combustible	7 600	7 185,87	7 500
Carburant	3 300	3 751,50	3 800
Produits de traitement	100	34,20	0
Fleurissement	1 000	205,83	1 000
Fournitures d'entretien	1 000	1 672,84	1 200
Fournitures de petit équipement	5 000	3 169,74	5 000
Fournitures de voirie	1 000	1 728,38	2 000
Vêtements de travail	500	449,19	500
Fournitures administratives	1 000	665,76	1 000
Livres pour la bibliothèque	650	372,85	650
Fournitures scolaires	2 500	2 149,16	2 600
Locations immobilières (atelier + grange)	4 500	4 554,96	4 600
Locations mobilières	500	187,20	300
Charges locatives (remb. Taxes OM + eau/électricité)	850	209,25	500
Entretien de bâtiments publics	5 000	3 012,14	5 000
Entretien d'autres bâtiments	1 000	3 057,60	1 500
Entretien voiries	3 000	0,00	3 000
Entretien réseaux	500	0,00	500
Entretien matériel roulant	5 000	4 756,13	5 000
Entretien autres biens mobiliers	1 000	244,34	500
Maintenance (photocopieur - informatique - ascenseur)	7 100	7 935,64	8 000
Prime d'assurance	4 350	4 331,62	4 500
Documentation générale (urbanisme pratique+la vie communale)	720	709,40	720
Formation CACES	0	2 218,80	500
indemnité comptable	400	339,61	400
Commissaire enquêteur	0	348,49	0
Clé électronique	100	48,00	50
Transport piscine	1 000	605,00	1 000
Publications	200	386,63	200
Fêtes et cérémonies	3 500	2 523,20	3 500
Annonces (référencement commune annuelle)	210	206,40	0
Déplacements professionnels	150	53,00	150
Frais d'affranchissement	600	458,90	600
Frais de télécommunications	2 600	2 554,72	2 600
Service bancaire TIPI	20	7,26	10
Cotisations (e-bourgogne/SPA/ATD/RGV/FRS/AMSL)	1 500	1 262,91	1 500
RPI	25 000	17 196,09	7 000
Taxes foncières	2 100	2 064,00	2 100
Charges à caractère général	111 424	95 097,26	93 610
Cotisations CDG et CNFPT	1 200	1 217,82	1 200
Cotisations journée solidarité	220	220,00	220
Rémunération personnel titulaire	60 000	58 908,44	56 000
Rémunération personnel non titulaire	20 000	19 302,14	22 000
Cotisations à l'URSSAF	16 000	16 292,00	17 000
Cotisations caisses de retraite	15 000	14 505,68	15 000
Cotisations POLE EMPLOI	1 200	914,00	1 000
Assurance du personnel	3 500	3 039,39	3 500
FNCSFT	650	639,00	650
Cotisation MNT + CNAS	1 100	1 084,37	1 100
Médecine du travail	350	681,80	500
divers	300	0,00	156
Charges de personnel	119 520	116 804,64	118 326

Dépenses Imprévues	3 319	0,00	4 600
Virement section d'investissement	75 000	0,00	79 000
Dotations aux amortissements	2 535,50	2 535,36	1 037
Indemnités élus	12 100	10 916,28	12 000
Cotisations retraite élus	510	458,00	500
Formation élus	50	50,00	50
Contributions organismes de regroupement			
** SIGEM	22 000	15 961,24	18 000
** SYDESL (contribution + RODP)	1 000	1 320,03	1 000
Autres dépenses obligatoires	1 500	1 466,40	1 500
Subvention CCAS	1 600	1 600,00	1 600
Subventions	2 000	2 237,00	2 040
Autres charges de gestion courante	40 760	34 008,95	36 690
Titres annulés	10	10,00	0
Charges financières (Intérêts des emprunts)	9 086	9 085,72	7 823
TOTAL DES DEPENSES	361 654,50	257 541,93	341 086

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	BP 2018	réalisé 2018	BP 2019
Excédent antérieur	55 041,31		48 276,08
Remboursement sur rémunération du personnel	15 000	17 847,88	5 000
FCTVA	1 200,69	1 160,00	494,92
Concessions cimetières	200	133,34	300
Redevance occupation du domaine public	1 100	1 074,50	1 100
Cantine et garderie	8 000	9 221,60	9 500
Remboursement chauffage salle	250	280,00	300
Autres produits divers (vaisselle)	320	244,80	250
Contributions directes	109 424	110 318,00	112 784
Compensation CCSCC - 9968 € SDIS	27 604	27 604,93	27 288
Autres impôts	0	239,00	240
fonds péréquation communale	650	522,00	500
Taxe sur les pylônes électriques	33 110	33 110,00	33 950
Taxe additionnelle aux droits de mutation	12 500	11 782,37	12 000
Dotations forfaitaire	29 257	28 858,00	28 356
Dotations solidarité rurale	10 200	10 416,00	10 438
Dotations de péréquation	3 700	4 407,00	5 289
Dotations aux élus locaux	3 000	2 972,00	3 030
Subventions du département (transport scolaire)	1 500	1 131,53	1 000
Participations diverses			
* Moroges : cantine	6 000	6 980,40	0
* CCSCC : location mini bus	300	655,20	0
* Rugby : location mini bus	2 500	2 183,10	2 500
* CAF : prestations ALSH	2 500	2 284,67	0
FDTF	6 200	5 143,00	5 200
Compensation TF	4 743	4 743,00	4 752
Compensation TH	3 221	3 221,00	3 188
Frais élections	0	0,00	200
Revenu des Immeubles	21 500	20 943,08	21 000
Charges locatives	2 200	2 914,99	2 500
vente parcelle B 417	433,50	433,50	0
Mandats annulés		0,00	850
produits exceptionnels		846,00	800
TOTAL DES RECETTES	361 654,50	311 670,89	341 086,00

commune de BISSEY SOUS CRUCHAUD

Prévision des investissements 2019

dépenses	prévisions
déficit 2018	111 839,52
remboursement des emprunts (capital)	36 718,00
terrain (RAR)	3 000,00 RAR
Eglise : grille vitrail	1 700,00 RAR
Plan ENIR Ecole	12 100,00
Participation SYDESL	10 000,00
Remorque	1 600,00
Balayeuse	900,00
Voirie	40 000,00
Honoraires M. LAMURE	3 000,00
Volet roulant porte de secours salle communale	800,00
Dépenses imprévues	2 877,48
TOTAL	224 535,00

recettes	prévisions
Affectation résultat fonctionnement	60 894,19
virement de la section de fonctionnement	79 000,00
FCTVA (récupération TVA sur investissements 2018)	17 532,00
solde subvention Intempéries	21 504,33 RAR
solde subvention voirie 2017	2 000,00 RAR
Subventions CEE	32 141,00 RAR
Subvention voirie 2018	4 000,00
Subvention plan ENIR	5 000,00
Taxe aménagement	1 426,48
Amortissements	1 037,00
TOTAL	224 535,00

Commune de BISSEY SOUS CRUCHAUD

Assainissement : budget primitif 2019

Dépenses d'investissement

Déficit antérieur	3 111,12 €
Remboursement des emprunts (capital)	4 229,00 €
Elaboration d'un schéma directeur	3 590,00 € RAR
Elaboration d'un schéma directeur - complément	8 000,00 €
Travaux	84 954,88 €
Dépenses imprévues	1 000,00 €
Amortissement des subventions	3 571,00 €
TOTAL	108 456,00 €

Recettes d'investissement

Virement de la section de fonctionnement	89 000,00 €
FCTVA	2 032,00 €
subvention Conseil Départemental	1 971,00 € RAR
subvention Agence de l'Eau	7 050,00 € RAR
Amortissement des travaux	8 403,00 €
TOTAL	108 456,00 €

Dépenses de fonctionnement

Virement à la section d'investissement	89 000,00 €
Assistance technique	250,00 €
Frais bancaires	10,00 €
Dépenses imprévues	24,00 €
Entretien et réparation	1 000,00 €
Remboursement des emprunts (Intérêts)	1 423,00 €
Rattachement des ICNE	-28,00 €
Amortissement des travaux	8 403,00 €
Redevance Agence de l'Eau	1 250,00 €
TOTAL	101 332,00 €

Recettes de fonctionnement

Excédent 2018	71 252,47 €
Redevances assainissement	15 000,62 €
Remboursement sinistre	11 507,91 €
Amortissement des subventions	3 571,00 €
TOTAL	101 332,00 €